

## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2024

<b>Rapport moral du Président .....</b>	<b>2</b>
<b>L'accueil des associations, de leurs demandes .....</b>	<b>5</b>
<b>Les adhérents en 2024.....</b>	<b>6</b>
<b>La fonction RH .....</b>	<b>7</b>
<b>Les salariés en 2024 .....</b>	<b>10</b>
<b>Communiquer, Témoigner, partager, essayer .....</b>	<b>11</b>
<b>Expérimenter : mutualisation d'animateurs entre collectivité et association</b>	<b>13</b>
<b>Les finances .....</b>	<b>14</b>
<b>Les comptes .....</b>	<b>15</b>



---

## *Rapport moral du Président Pascal Petit*

*Mai 2025*

---

Comment le GEAI pourrait-il se mettre à l'abri des vents mauvais dans un contexte où, selon une enquête récente (1), 29 % des associations disposent de moins de 3 mois de trésorerie, où 22% de celles qui sont employeuses ont dû réduire leur masse salariale (*18 % d'entre elles ne remplacent pas les départs de salarié·e·s, 16 % annulent ou retardent leurs recrutements, 8 % mettent en place un plan de sauvegarde de l'emploi ou procèdent à des licenciements économiques, 7 % ne remplacent pas les départs temporaires.*), où seul un quart des associations excluent, pour l'instant, toute réduction de personnel ou d'activités?

Comment notre pauvre GEAI pourrait-il éviter de se blesser les ailes au moment où 33 % des structures subissent une baisse constante de financements publics et que 76 % continuent d'être impactées par l'inflation ? Comment dans un tel contexte, l'oiseau pourrait-il voler sans subir la tempête ?

Pourtant, le secteur associatif représente en France 1,8 millions de salarié·e·s répartis dans 144 000 structures ! En Bretagne, c'est 107 000 personnes, 10 % de l'emploi privé, plus que le secteur de l'agriculture et l'agro-alimentaire réunis !

Alors si la lucidité exige, pour une association comme la nôtre, d'être éclairée en bonne partie par la rationalité économique, on comprendra que ce rapport moral ne s'ouvrira pas dans la douceur d'une agréable brise de printemps. Les vents sont mauvais, alors on fait le dos rond, on se met à l'abri, on attend que ça passe...

Parce qu'une autre rationalité doit aussitôt être invoquée : celle du temps long, celle de la prise de hauteur, qui consiste à considérer que rien n'est une fatalité : ce qu'une société a produit à un moment donné, elle peut le défaire en privilégiant d'autres intentions.

Les passions tristes cohabitent avec les passions joyeuses mais ces dernières sont souvent nourries par davantage d'intelligence. Sachons être patients.

Si tous des paramètres de notre avenir ne sont pas entre nos mains, ceux qui le restent constituent un socle solide : nous avons notamment acquis une expérience très sérieuse de notre activité.

Cécile, notre directrice, en est l'emblème. Je voudrais dans ce rapport lui exprimer toute ma reconnaissance pour son agilité exceptionnelle à être en permanence dans une attitude réflexive, à rester dans un objectif de développement, en se formant autant qu'il le faut pour rester à la pointe des performances professionnelles, en montrant des qualités relationnelles très fines pour s'accorder la confiance de chacun de nos partenaires, en faisant preuve d'une déontologie et d'une justesse de vue qui rend la lisibilité du GEAI parfaitement claire en toutes circonstances. C'est toujours une grande satisfaction de travailler avec elle.

Je remercie aussi Perrine de son travail efficace, d'accepter d'ouvrir le champ de ses responsabilités et de participer, avec Cécile, à nos réflexions stratégiques du lundi matin...

Je remercie tous nos salariés mis à disposition que j'ai eu grand plaisir à rencontrer lors de notre nouvelle journée de formation collective, le 25 avril dernier à Chateaulin.

Je remercie les associations pour la publicité qu'elles nous font en ces temps difficiles, le crédit qu'elles nous accordent pour les accompagner dans la fonction RH, une fonction de plus en plus compliquée, qui justifie pleinement l'existence d'une structure comme la nôtre.

Je remercie les administrateurs du GEAI et je regrette qu'il soit si difficile d'élargir le cercle du CA parce que nous sommes – à tort – perçus comme un simple outil économique.

Pourtant, c'est sûr, nous sommes bien davantage...

Nous sommes entre autres une vigie pour anticiper les évolutions économiques d'un secteur et possiblement des lanceurs d'alerte et des prescripteurs de solutions.

Nous proposons aux associations employeuses qui se réclament de l'esprit associatif - dans toutes ses dimensions - de marcher sur leurs deux jambes : en leur donnant le maximum de souplesse pour accéder aux compétences professionnelles dont elles ont besoin, en garantissant à leurs employés la protection des conquits sociaux du salariat qui scellent un monde du travail juste et harmonieux.

Notre projection vers l'avenir ne peut pas être rabaissée à une extravagance utopique. Lorsqu'on écoute la génération Z (née après 1995) et qui représente 27 % de la force de travail au sein des pays membres de l'OCDE, 60 % des talents se disent prêts à prendre un poste plus précaire pour un emploi porteur de sens et de considérations individuelles.

Dans l'ordre de la justice et de la cohérence sociale , le GEAI a décidément un bel avenir.

1) <https://lemouvementassociatif.org/la-sante-financiere-des-associations-un-constat-alarmant/>

## L'accueil des associations, de leurs demandes.

Nos fondateurs au RESAM et à l'Espace Associatif Quimper Cornouaille, mais aussi la Fédération Familles Rurales, la Ligue de l'enseignement, l'ULAMIR de Crozon, Guid'asso, ainsi que les opérateurs du DLA, ou les pôles ESS : toutes ces structures se font les ambassadeurs du GEAI29.

**En 2024, le GEAI a reçu 25 sollicitations pour de l'emploi partagé (37 en 2023).**

- 11 associations sont venues à nous via les centres de ressources de l'espace Associatif Quimper Cornouaille, du RESAM, de la Maison des Associations de la Ville de Brest, des Guid'asso
- 1 via le bouche-à-oreille entre associations utilisatrices et non utilisatrices
- 11 via les activités de notre chargée de développement sur le Pays de Brest Bérangère Pouilly
- 2 structures parapubliques ont été démarchées par le GEAI directement

Cette année, sur ces 25 accompagnements, 5 ont donné lieu à une mise à disposition.



Pour les associations qui n'ont pas donné suite (à notre connaissance) :

- 4 ont embauché en direct
- 3 ont renoncé car le coût de l'emploi est supérieur à leurs moyens
- 5 ont différé leur projet, sont en réflexion ou ont abandonné
- 1 était fiscalisée et nous l'avons réorientée vers un autre GE
- 4 sont venues nous voir avec un besoin incompatible avec notre activité : pour la plupart, des remplacements soit très temporaires, soit de dernière minute, soit avec une offre non-conforme aux obligations conventionnelles. Nous n'avons pas pu donner suite.

Parmi les 20 structures utilisatrices en 2024, 7 ont déjà au moins un salarié par ailleurs et 10 sont « primo-employeuses » via le GEAI29. Trois sont des collectivités ou des établissements publics avec agents. Cela met en lumière qu'il y a autant d'intérêt à confier la fonction RH pour les primo-employeuses que d'intérêt à proposer des temps de travail de qualité de la part des associations déjà employeuses.

## Les adhérents en 2024

Ils sont restés adhérents en 2024 :

- **L'espace associatif Quimper Cornouaille**, une technicienne d'imprimerie,
- Depuis 2020, **Luska'** à Morlaix, accueillait une coordinatrice chargée de développement à  $\frac{3}{4}$  temps, une assistante d'accueil et de coordination, et une assistante administrative et comptable. Ces 3 postes ont été supprimés début 2024 pour être remplacés par un administrateur généraliste à mi-temps.
- **Yoga en Landerneau**, poursuit pour la 5eme année son projet avec une animatrice yoga
- Idem pour la **Strollad Bro Landi**, avec son animateur d'accordéon diatonique,
- **Goupil – ERE** à Morlaix s'appuie sur un chargé de projet et de la comptabilité,
- **Les Epicerie solidaires en réseau** confient la gestion des postes de leur coordinatrice et de l'animatrice de l'épicerie solidaire de Quizac. En 2024, nous avons recruté une chargée de mission pour l'épicerie de Pontanézen.
- **Le CSE de la Fondation Massé Trévidy** partage une comptable avec **l'association départementale de l'OCCE (coopératives scolaires)**,
- **L'Association de Formation pour le Partenariat de Soins** s'appuie sur le GEAI pour une assistante à la comptabilité et à l'administratif, ainsi que pour les contrats de certains formateurs occasionnels.
- **Le RESAM** reste adhérent et embauchera début 2025 un chargé de la paie et de la comptabilité.
- **Jusqu'au printemps 2024, L'ADESS Cornouaille** pour une assistante administrative partagée avec **Les Céméa de Bretagne**
- **L'œil sonore-le cinéma parle** pour une assistante administrative, mise à disposition qui a pris fin dans le courant de l'année
- **Ideographik** pour une assistante comptable
- La **Ville de Plogonnec** a partagé un animateur alternant avec **l'ULAMIR E Bro Glazik**

Ils nous ont rejoint en 2024 :

- **L'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) du collège Sainte Anne de Plougastel** : un comptable 6h/semaine
- **LABalade** de Pont L'Abbé avec une médiatrice culturelle sur la saison estivale,
- **L'ADAPEI 29**, a recours à une assistante de projet
- **Le CODEV – Conseil de développement du Pays de Morlaix** a créé un poste d'assistant administratif et comptable
- **L'EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère** (Abbaye du Relec) et **le Pays de Morlaix** partagent depuis octobre une étudiante en Master 2 patrimoine culturel, patrimoine naturel en contrat d'alternance,



Jean-François Marandola, administrateur à l'ADAPEI29

Ils nous rejoignent début 2025 :

- **Le RESAM**, adhérent depuis toujours, intègre à son équipe un chargé de la comptabilité et de la paie partagé avec le CODEV.
- La ressourcerie de Cleder **l'Art des Choix** crée un premier poste d'animateur-valoriste salarié grâce au GEAI.

# La fonction Ressources Humaines au GEAI29

## 1. Le recrutement et le maillage de salariés

En 2024, les relations contractuelles au GEAI, ce sont :

- 25 contrats de travail et avenants (49 en 2023)
- 22 mises à disposition et avenants (31 en 2023)
- aucun document tripartite de passation de contrat
- 1 licenciement économique
- 1 démission
- Aucun départ à la retraite
- 1 rupture conventionnelle

En 2024, il y a eu 8 nouvelles mises à disposition (10 en 2023).  
S'y ajoutent 3 CDD d'une journée pour 3 formateurs de l'AFPS.

Cinq postes ont fait l'objet de recrutements ouverts :

- chargée de mission pour l'épicerie solidaire de Pontanezen (Brest)
- un assistant administratif et comptable pour Luska (Morlaix)
- une assistante de projet pour l'ADAPEI29
- une médiatrice culturelle pour LABalade de pont L'Abbé
- un assistant administratif et comptable pour le CODEV (Morlaix)

Pour les autres, soit la structure est venue avec sa candidate, soit nous avons proposé un candidat déjà connu du GEAI.

Cela nous a permis :

- De mailler une alternante,
- De conforter le temps de travail de notre assistante RH
- De conforter le temps de travail d'un salarié en lui proposant de tenir la compta du GEAI

Nous avons à regretter 1 licenciement économique suite à la réduction des effectifs chez Luska. La salariée n'a pas pu accepter une réduction de son temps de travail, et le GEAI n'ayant pas eu d'opportunité d'une autre mise à disposition pour elle.

Le départ de cette salariée a eu des conséquences pour les 2 autres structures (GEAI29 et Ideographik) pour lesquelles elle était mise à disposition, pour un temps de travail certes faible mais indispensable.

## 2. La paie

Après 2 années de mouvements de nos interlocuteurs et des changements de logiciels paie, nous nous réjouissons de la stabilité retrouvée chez notre prestataire Espace associatif Quimper Cornouaille. Et nous remercions Gwenaëlle Kernilis, Fabienne Le Corre ainsi que toute l'équipe pour les bonnes relations et la fiabilité du service.

### 3. Qualité de l'emploi

Comme depuis sa création, le GEAI est soucieux d'améliorer ses pratiques et d'être exemplaire dans l'application du Droit et de la convention. Nous maintenons notre adhésion aux centres de ressources et services juridiques que sont Hexopée et le CRGE.

Le CRGE est devenu « **Conseil et Ressource pour les Groupements d'Employeurs** », avec une dimension nationale et un changement de logo. La Directrice est venue à la rencontre des groupements adhérents en Bretagne cet été et ce fut une rencontre très enrichissante avec les Gesticulateurs et le GE Culture Bro Kemperle.



*Rencontre avec le CRGE, Redon*



Hexopée a proposé deux journées de formation « plaidoyer à la représentation et à la fonction employeur » en octobre 2024 dans les Côtes d'Armor. Pascal Petit, Président et Cécile Cormery, Directrice s'y sont rendus tous les deux afin d'améliorer notre compréhension de la branche employeur et d'y développer notre pouvoir d'agir.



### 4. La formation

Le GEAI est à l'écoute de toutes les demandes de formation de la part des salariés et des associations utilisatrices. L'équipe est également proactive, et suit les recommandations des entretiens professionnels.

Un temps de formation a été développé en interne et proposé par Cécile en juillet : une visio « comprendre son bulletin de salaire ». 7 salariés y ont participé en visio.

Par ailleurs, 8 salariés et le Président ont participé à 202 heures de formation « Qualiopi » cette année. Le tableau suivant les récapitule.

Les formations « en grisé » faciliteront le maillage des salariés concernés, elles renforcent des compétences demandées par notre public de petites et moyennes associations.

Nom de la formation	Durée	Salarié·e participant·e	Financement du coût pédagogique
<i>Les bases de la paie</i> <i>Sigma Formation</i>	14h	Antoine Allais	UNIFORMATION
<i>Master2 patrimoine naturel, patrimoine culturel</i> <i>UBS</i>	Alternance 12 mois	Lisa Chapalain	UNIFORMATION
<i>Rédiger ou actualiser une fiche de poste</i> <i>ADOES</i>	7h	Cécile Cormery	UNIFORMATION
<i>Plaidoyer à la représentation et à la fonction employeur</i> <i>Hexopée</i>	14h	Cécile Cormery Pascal Petit	UNIFORMATION
Développement et Perfectionnement des compétences managériales du cadre dirigeant" <i>GERME</i>	64h	Cécile Cormery	Unifformation + fonds propres GEAI
<i>Organiser et animer des réunions participatives</i> <i>Culture Lab</i>	16h	Mathilde Gaillard Alice Goulaouic Florianne Herouet Perrine pomies	UNIFORMATION
<i>Dossiers de subvention : mode d'emploi</i> <i>RESAM</i>	6h	Thierry Guérolé	Unifformation
<i>Comptabilité associative</i> <i>Résam</i>	12h	Thierry Guérolé	Unifformation
Le dialogue social dans le GE : respect d'une obligation ou opportunité de développement ?	7h	Perrine Pomies	Unifformation



avec Culture Lab en novembre

# Les salariés en 2024

## 1. L'équipe permanente

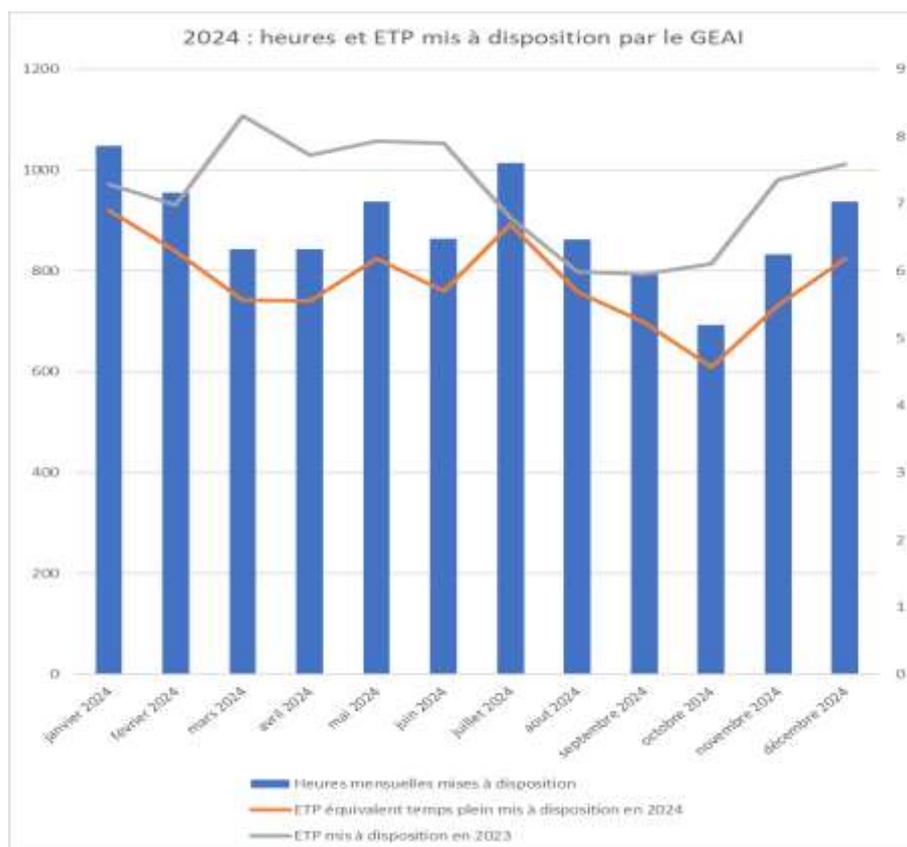
L'équipe permanente, pour 1,05 équivalent temps plein est constituée de

- **Cécile Cormery**, Directrice, à temps partiel 3,5j/semaine.
  - **Perrine Pomies**, Assistante RH à 14h/semaine (10h auparavant, le temps de travail a été augmenté au vu de l'activité 2023 dense et de la fin de mission de Bérangère Pouilly)
  - **Philippe Malnoy**, comptable 1 journée par mois
- Et Jusqu'à juin 2024, **Bérangère Pouilly**, nous est mise à disposition par la fédération départementale Familles Rurales pour un quart temps. Elle a pris en charge le développement du GEAI sur le Pays de Brest.

## 2. Les salariés mis à disposition

L'année écoulée : 9 nouvelles embauches ont été réalisées (dont 3 comme formateurs occasionnels à la journée)

Hors ces contrats de formateurs occasionnels, il y a eu 6 fins de contrat : 2 fins de CDD, 1 rupture de contrat d'apprentissage par consentement mutuel, 1 licenciement économique, 1 démission, 1 rupture conventionnelle



Voici le tableau des mises à disposition sur l'année.

Après les déceptions de fin 2022, l'année 2023 relativement stable, l'année 2024 aura été décevante à nouveau. Nous terminons 2024 avec 15 salariés :

- 2 permanentes et 1 comptable 1j/mois pour 1,05 ETP,
- 6,18 ETP mis à disposition (5,84 ETP mis à disposition en moyenne sur l'année).

Comme chaque année depuis notre création, l'un des enjeux est de consolider les emplois en opérant des maillages, c'est-à-dire l'effectivité du partage du temps de travail d'un salarié entre plusieurs adhérents. Sur les 24 salariés du GEAI cette année :

- 7 ont partagé leur temps. Pour la plupart des autres, le temps de travail idéal est atteint.
- Hélas, 4 salariées du GEAI sont encore « multi-employeurs », avec un ou plusieurs autres employeurs associatifs, mais nous ne parvenons pas à obtenir la mutualisation.
- D'autres exercent des activités libérales ou en auto-entreprise.

24 salariés travaillent ou ont travaillé au GEAI en 2024.

- Dont 7 hommes,
- Dont 6 salariées de plus de 55 ans, et 1 mineur
- Dont 2 salariés avec une reconnaissance travailleur handicapé.



*Ophélie, médiatrice culturelle pour LABalade Pont L'abbé été 2024*

## Communiquer, Témoigner, partager, essayer :

### 1. Mouvement associatif et collectif régional

Pour faire suite à l'initiative du MAB de rassembler les groupements d'employeurs dédiés aux associations en Bretagne en novembre 2023, le GEAI29 a pris l'initiative de poursuivre l'animation de ce collectif informel de 6 GE. Plusieurs projets en ont découlé :

L'élargissement du site : <https://geasso29.bzh/> créé par 3 GE du Finistère : GEAI 29, le Labo et le GEC aux Gesticulteurs, à Profession Sport Loisirs et au GEDES. Le site devient <https://geasso.bzh/>



La proposition faite au MAB d'animer collectivement un atelier lors des Assises Régionales de la Vie Associative. Ce projet fut un succès dans sa préparation coopérative et sa réalisation le 2 juillet 2024 à Vannes !

L'idée de développer un plaidoyer pour les GE dédiés à la vie associative et de s'adresser aux autorités et financeurs potentiels.

## 2. Faire réseau, agir avec nos partenaires



Photo de gauche : pique-nique du 1<sup>er</sup> juillet – MDA Quimper



Photo de droite : avec les acteurs Guid'asso bretons,

17 octobre, Kergloff

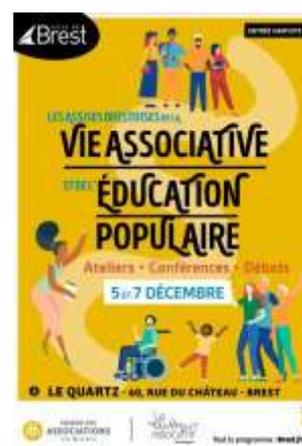
Depuis 2022, le GEAI29 participe au **comité d'appui au DLA**, Dispositif Local d'Accompagnement. La Directrice ou le Président y participent à tour de rôle, apportant le point de vue particulier du groupement d'employeurs sur les dossiers présentés.

Le GEAI29 adhère aux 3 **pôles ESS du Finistère** : Pays de Morlaix, Pays de Brest et Cornouaille dans l'objectif de témoigner, de faire réseau et de bénéficier de davantage de visibilité.

A l'invitation du mouvement associatif de Bretagne : **Au sein du réseau Guid'Asso** : Cécile Cormery est intervenue lors de la rencontre des acteurs bretons du 17 octobre 2024 à Kergloff (29) pour expliquer et promouvoir le partage de l'emploi associatif.

A Brest : la préparation et la coanimation de l'atelier « mutualisation » lors des **Assises brestoises de la vie associative** des 5 et 7 décembre 2024.

Le Pays de Morlaix et la direction culture de Morlaix Communauté convient le GEAI depuis 2 ans à une réunion annuelle des acteurs du patrimoine (sites, musées, guides indépendants) pour promouvoir le partage d'emplois.



## 3. Focus sur le Pays de Brest

2022-2024 : un financement dédié de la DREETS (axe 1 AMI GE) pour développer le GEAI29 sur le Pays de Brest.

Rappel des objectifs :

- incarner le GEAI sur Brest à travers 1 personne et 1 lieu
- convaincre de nouveaux adhérents
- participer à la promotion des GE et donner à voir nos réussites

Jusqu'en juin 2024, Bérangère Pouilly, en charge du développement sur le Pays de Brest, à quart temps a maintenu un réseau fort et varié, saisissant toutes les opportunités.

Bérangère a dédié une majeure partie de son temps à la prospection et au développement de l'emploi associatif. En particulier, elle a ciblé les clubs sportifs et les réseaux culturels.

Elle a occupé le bureau de permanence qui nous est dédié à la Maison des Associations de Brest.

Elle a rendu possible l'élargissement de notre campagne de communication interGE finistériens à l'interGE régionaux, et l'animation du collectif de ces GE.

## Expérimenter : mutualisation d'animateurs entre collectivité et association – axe 2 financé par l'AMI GE.

### Contexte :

Des métiers en tensions et qui peinent à recruter, emploi de mauvaise qualité, précarité des emplois (Contrat d'engagement éducatif), temps partiel subi, manque de reconnaissance, déficit de formation (recours non pertinent du BAFA car minimum demandé mais pas un diplôme professionnel)

### Objectifs

- identifier un territoire à l'échelle intercommunale
- animer la co-construction du projet avec les partenaires associatifs et publics
- obtenir en moins de 2 ans les mises en œuvre réelles : pas d'objectif chiffré
- recruter un salarié ou enseignant chercheur.

### Pilotage

- dès 2022, création d'un comité de pilotage formé du GEAI29, des Céméa et de la SDJES29, pour joindre notre expertise et nos efforts, et trouver des entrées plus faciles dans les collectivités. Uniformation se joint à nous et assure de son soutien à l'expérimentation.
- Le Groupement d'Employeurs GESA79 nous a partagé à deux reprises ses expériences de mutualisation, plutôt dans le domaine sportif.

En 2023, une série de rencontres techniques ou politiques nous avait permis de présenter les atouts de ce projet.

Grâce à l'intervention des Céméa et de la Mission Locale en Cornouaille, c'est la Commune de Plogonnec qui nous a offert l'opportunité dès 2023 d'une mutualisation d'un apprenti en formation de CPJEPS. Leur désir de partager cette alternance nous a permis d'aller chercher l'ULAMIR E Bro Glazik qui s'est montré ouvert à la proposition. Yoann D. a démarré un CPJEPS en septembre. Il a été notre salarié, apprenti à temps partagé depuis octobre 2023. Hélas, cette expérimentation a été éprouvante. Malgré un accompagnement solidaire et tenace, les fragilités personnelles de notre jeune apprenti l'ont amené à rompre son contrat courant février 2024.

En 2024, la communication que nous avons faite autour de cette première expérience a cependant trouvé un écho inattendu et favorable auprès de partenaires de la culture et du patrimoine ! C'est ainsi que le Pays de Morlaix, secteur art et histoire a été le moteur de l'accueil de Lisa Chapalain, étudiante en Master 2 « patrimoine naturel, patrimoine culturel ». Avec la forte volonté de partager son temps, le GEAI est allé chercher un 2ème partenaire. C'est l'EPCC Chemin du patrimoine en Finistère et en particulier le site de l'abbaye du Relec qui a répondu favorablement.



Lisa est en contrat d'alternance avec le GEAI depuis octobre 2024 et jusqu'en septembre 2025., avec un partage de son temps en 2 saisons distinctes.

## Finances 2024

Le modèle économique du GEAI, 7<sup>ème</sup> année de fonctionnement :

1. **des coûts de fonctionnement sont optimisés** pour être faibles et croître en fonction de l'activité de la structure, tout en assurant la qualité du service : personnel permanent à temps partiel et mutualisation : bureau partagé, paies externalisées, prestation de communication.
2. **Les taux de facturation s'adosent à la classification** dans la convention collective du salarié concerné. Leur dernière évolution date de 2022, avec une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> octobre 2022.
3. Cette année, **notre chiffre d'affaire couvre à 92% les coûts de fonctionnement de la structure.**

2018 : 72%    2019 : 75%    2020 : 81%    2021 : 97%    2022 : 102%    2023 : 91%    **2024 : 92%**

4. le compte de résultat affiche, **avec un déficit de 4259€.**
5. **Le fonds de solidarité**, dispositif propre au GE est sécurisé sur un compte à part. Son montant s'élève à 15184,77€.

## Comptes 2024

		réalisé 2023	réalisé 2024			réalisé 2023	réalisé 2024
605	équipement et matériel	0	527	740	FONJEP	7107	7 107
606	petits équipements et fournitures	224	280	740	DREETS AMI GE intermédiaire	7530	12 550
611	services extérieurs : paie + compta	2796	2939	740	DREETS AMI GE reprise fonds dédiés	4183	0
613	locations mobilières	946	613				
613	locations immobilières	1368	1530				
615	maintenance infomatique	664	553				
	assurances	769	719				
616	seminaires et conférences et documentation	7	5				
618	personnel extérieur	8286	4244				
621	intermédiaires et honoraires	1265	288				
622	RESAM Communication	500	0				
623	communication et publicité	1380	72				
623	frais de déplacement	3176	3883				
625	frais annexes formation	1512	0				
625	frais de réception	50	128				
625	frais bancaires	62	99				
625	frais postaux et télécommunications	430	397				
626	cotisations	1026	1829				
628	cotisation Formation	4858	4707				
633	salaires bruts	205127	213799	708	prestations aux adhérents	299108	274 424
641	ijss	1832	0	740	aide apprentissage	0	5 500
641	cp	4402	2193	740	aide emploi franc	939	0
641	frais rupture, licenciements et CSP	3900	6734	756	cotisations adhérents	4500	4 050
641	urssaf	54861	31923	758	produits divers	181	552
645	mutuelle	2917	3589	768	produits financiers	1166	1 250
645	retraite	12733	12406	772	produits des exercices antérieurs	2043	-1 451
645	prévoyance	191	0				
645	pole emploi	7976	9129				
645	autres organismes sociaux	301	214				
	<i>salaires et charges des permanentes</i>	<i>dont 47000 (environ)</i>	<i>dont 51754 (environ)</i>				
	<i>salaires et charges mis à dispo</i>	<i>dont 247000 (environ)</i>	<i>dont 228232 (environ)</i>				
645	santé au travail	2077	2039				
648	brevet et licences	0	0				
647	prestataire de formation	9036	8525	791	transfert de charges formations	8576	7 324
648	autres charges de gestion courante	182	1		transfert de charges	-446	233
650	redevances pour concession		456				
651	créances douteuses et pertes	0	0				
654	charges sur exercice antérieur	345	1066				
672	impôts et taxes		0				
656	amortissement	770	263				
681	provision retraite	614	1263		reprise de provision	1883	614
690	<b>TOTAL</b>	<b>336 583</b>	<b>316 412</b>		<b>TOTAL</b>	<b>336 769</b>	<b>312 153</b>
	<b>résultat</b>	<b>186</b>	<b>-4 259</b>				

Passif	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>CAPITAUX</b>		
Capital et réserves	15 000,00	10 000,00
106901 - Autres réserves - Fonds de solidarité		
<b>Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)</b>	38 656,29	40 370,02
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	1 283,43	613,52
150000 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite		
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	19 130,99	13 571,30
166500 - Cautionnements reçus		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	-4 259,47	
129000 - Résultat de l'exercice (débit)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	15 782,26	19 018,47
<b>Total capitaux propres</b>	<b>66 623,44</b>	<b>63 673,31</b>
<b>DETTES</b>		
<b>TIERS</b>		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	4 492,34	5 606,22
401000 - Fournisseurs		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	744,57	744,57
419000 - Clients créditeurs		
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	13,84	
421000 - Personnel - Rémunérations dues		
426000 - Dettes provisions pour congés à payer	11 246,11	12 405,66
<b>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</b>	5 907,83	6 604,02
431000 - Urssaf		
437200 - Mutuelle Humains	1 015,06	293,51
437300 - Retraite Ag2r	1 611,13	1 952,07
437310 - Prévoyance Chorum	9407,74	
<b>Etat et autres collectivités publiques</b>	149,55	144,06
442100 - Prélèvements à la source (IR)		
447330 - Part emploi à la formation professionnelle continue	3 561,13	3 765,82
<b>Débiteurs divers et créanciers divers</b>	91,06	
467005 - Frais autres salariés		
<b>Comptes de régularisation</b>	10 115,00	6 275,00
467000 - Produits constatés d'avance		
<b>Total dettes</b>	<b>40 065,30</b>	<b>37 793,73</b>
<b>Total Passif</b>	<b>126 678,02</b>	<b>121 467,04</b>

Actif	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	2 720,40	462,96	2 257,44	2 257,44
219100 - agencements, aménagements, installations dans des locaux loués				
219300 - Matériel de bureau et informatique	2 076,67	729,95	1 391,12	33,82
<b>Participations et créances rattachées à des participations</b>	15,00		15,00	15,00
261000 - Titres de participation				
<b>Autres immobilisations financières</b>	15,75		15,75	30,75
275000 - Dépôts et cautionnements versés				
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>4 827,62</b>	<b>1 188,61</b>	<b>3 639,31</b>	<b>2 327,01</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>TIERS</b>				
<b>Clients et comptes rattachés</b>	39 647,49		39 647,49	30 947,42
411000 - Clients				
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	2 147,82		2 147,82	294,92
421000 - Personnel - Rémunérations dues				
<b>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</b>	8 706,10		8 706,10	166,32
437310 - Prévoyance Chorum				
438000 - Cpaem - Charges à payer et produits à recevoir				
<b>Etat et autres collectivités publiques</b>	3 887,66		3 887,66	8 706,10
446000 - Etat - Charges à payer et produits à recevoir				
446700 - Produits à recevoir				
<b>Comptes de régularisation</b>	1 726,00		1 726,00	3 887,66
466000 - Charges constatées d'avance				
<b>COMPTES FINANCIERS</b>				
<b>Banques, établissements financiers et assimilés</b>	96,83		96,83	1 726,00
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banques - COMPTE COURANT	6 132,62		6 132,62	
512002 - Banques - CSL (FONDS DE SOLIDARITE)	15 468,46		15 468,46	12 436,42
#57453608255				15 164,77
512003 - Banques - LIVRET A #57456490261	44 563,65		44 563,65	45 796,42
<b>Total actif circulant</b>	<b>122 202,07</b>		<b>122 202,07</b>	<b>119 030,03</b>
<b>Total Actif</b>	<b>127 030,79</b>	<b>1 188,61</b>	<b>126 842,23</b>	<b>121 467,04</b>